

Association "Les P'tits Pruneaux"
1566 **St-Aubin / FR**

Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 17 juin 2026 à Léchelles

* * *

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 32 par les salutations de bienvenue de Mme Anne-Pascale Collaud, présidente.

Des remerciements sont adressés à la commune de Belmont-Broye qui nous accueille ce soir.

Conformément à l'article 8 des statuts, l'assemblée a été convoquée par courrier et courriel en date du 22 mai 2026, soit :

- 272 convocations ont été envoyées
- 12 personnes/associations sont excusées
- 14 personnes sont présentes
- 3 ont le droit de vote
- 2 étant la majorité.

Mme la présidente rappelle que seules les personnes membres de notre association ont le droit de vote. Sont membres, les personnes qui s'acquittent de la cotisation annuelle ainsi que les communes partenaires.

La question est posée à l'assemblée quant à savoir si elle a des remarques sur le mode de convocation et l'ordre du jour.

Ceci n'étant pas le cas, Mme Anne-Pascale Collaud demande d'accepter l'ordre du jour par main levée. Ce dernier est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 décembre 2025

Le procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre 2025 était à disposition au secrétariat de l'association 20 jours avant l'assemblée, ainsi que sur le site internet. Il ne sera par conséquent pas lu.

La parole est ensuite passée à l'assemblée pour ces questions et/ou remarques.

L'assemblée n'ayant aucune question ni remarque, il est passé à l'approbation du procès-verbal du 3 décembre 2025.

a) Approbation

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 décembre 2025 est approuvé par main levée à la majorité des personnes présentes dans l'assemblée.

Des remerciements sont adressés à Mme Laurence Baliacas pour sa tenue et sa rédaction.

3. Rapports d'activité

L'ordre de lecture des rapports est quelque peu chamboulé par rapport à l'ordre du jour.

La parole est passée en premier aux coordinatrices :

a) Mmes Emmanuelle Heimann et Tiziana Morandi, coordinatrices

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je me présente : je m'appelle Emmanuelle Heimann et je suis coordinatrice pour l'accueil familial de jour depuis octobre 2016.

Nous avons débuté 2025 en apprenant la démission, pour fin février, de la nouvelle coordinatrice engagée en septembre 2024. Avec l'aide du comité, Mme Laurence Baliacas a donc entamé de nouvelles recherches pour la remplacer. C'est ainsi que Mme Tiziana Morandi a rejoint l'équipe en avril 2025.

Au mois de février, nous avons organisé une matinée d'informations avec nos accueillantes afin de leur présenter les projets pour l'année 2025. Nous leur avons annoncé qu'une nouvelle grille salariale allait entrer en vigueur dès le mois de juin. Cette grille sera évolutive selon les années d'ancienneté. De plus, nous leur avons fait part de notre désir de changer de caisse LPP afin de leur offrir de meilleures conditions. L'équipe administrative avait travaillé sur une nouvelle version du contrat de travail, élaboré un nouveau règlement du personnel et modifié le règlement de l'accueil familial de jour. Nous avons donc présenté ces nouveaux documents et avons pu échanger sur leur contenu. Nous avons aussi célébré quelques jubilés en offrant de jolis bouquets de fleurs en guise de remerciement. Puis nous avons partagé le repas de midi pour clôturer ce moment d'échange.

En août, nous avons convié les accueillantes à une soirée d'information sur les nouvelles prestations LPP auxquelles elles auraient droit dès le 1er janvier 2026. Monsieur Benoît Rimaz, courtier en assurances, avait préparé les plans LPP de chaque accueillante et il a pu répondre à toutes les questions posées. Les accueillantes semblaient ravies de ces améliorations et ont approuvé le changement de caisse.

Une nouvelle rencontre a été agendée en septembre afin de leur remettre la charte sur les écrans, élaborée en partenariat avec l'association REPER, et le concept Santé-Sécurité. Nous avons aussi abordé la loi sur la protection des données et refait un point sur la gestion de leur planning informatique. De plus, nous avons demandé à une accueillante de présenter son projet d'accueil personnel à ses collègues. Ce projet d'accueil personnel est le résultat d'un travail demandé lors de la formation de base donnée par l'association famiya de Fribourg. Il permet de décrire la personnalité de l'accueillante et les atouts de son milieu d'accueil. C'est une sorte de carte de visite qui peut servir de base lors des rencontres avec les familles. Nous informons nos accueillantes qu'elles devront créer ce projet d'accueil personnel au cours de l'année 2026.

Pour fêter la fin de l'année, nous avons invité les accueillantes et les membres du comité à se retrouver autour d'un bon repas. Les convives ont reçu un petit cadeau, une gourde avec le logo de l'accueil familial de jour et des chocolats. Nous avons aussi félicité les accueillantes qui ont terminé avec succès leur formation de base. La Présidente, Mme Anne-Pascale Collaud, leur a remis une rose à chacune.

Tout au long de l'année, les coordinatrices se sont rendues dans les milieux d'accueil afin de faire un petit bilan avec les accueillantes. C'est toujours un moment d'échange important pendant lequel les accueillantes font part de leurs préoccupations, de leurs remarques, de leurs envies, de leurs expériences… Les différentes problématiques rencontrées donnent de l'inspiration pour des thèmes à aborder lors de futures journées de formation continue.

Pour terminer, j'aimerais rappeler l'importance d'une bonne communication entre les différents acteurs de l'accueil familial de jour. Elle permet de construire des liens de confiance et de garantir une collaboration de qualité. Les enfants se sentent bien si les relations entre les adultes sont fluides et positives.

Et, bien sûr, un grand merci à nos accueillantes pour leur travail et merci aux parents pour leur confiance.

Je vous souhaite une bonne suite d'assemblée à tous.

Emmanuelle Heimann
Coordinatrice

Bonsoir à toutes et à tous,

Je m'appelle Tiziana Morandi et, comme Mme Emmanuelle Heimann l'a dit, j'ai été engagée dans l'équipe de l'Association des « P'tits Pruneaux » comme coordinatrice à 40 % le 1er avril 2025.

Depuis novembre 2025, je suis la formation de coordinatrice à la Haute Ecole de Travail Social de Lausanne. Ce cursus est scindé en 3 modules à valider et se terminera en septembre 2027.

Cette formation me permet de perfectionner mes compétences et de me sentir plus légitime dans ce métier riche en connaissances et si diversifié dans nos tâches.

Les coordinatrices ont la mission de répondre au mieux aux demandes des parents et de trouver des solutions adéquates. Quotidiennement, nous mettons à jour les plannings des accueillantes selon les nouveaux placements et les résiliations. Nous réactualisons également les contrats de placement selon les demandes de modifications, nous enregistrons les horaires irréguliers, les dates de vacances reçues, nous organisons les dépannages et nous recevons les nouvelles familles au bureau pour une rencontre avec la présentation de nos documents officiels.

Je tiens à remercier chaleureusement ma collègue Emmanuelle, ma responsable Laurence ainsi que notre présidente Anne-Pascale pour leur soutien, les moments d'échange, et leur précieux conseils, ce qui est primordial dans mon évolution.

Un grand merci aussi aux accueillantes : pour leur patience et parce qu'elles m'amènent régulièrement de nouvelles situations. Elles posent des questions qui me permettent d'avancer et de grandir chaque jour dans mes fonctions.

Merci pour votre écoute et belle soirée à tous.

Tiziana Morandi
Coordinatrice

La parole est ensuite passée à la garderie pour son rapport.

b) Rapport de la garderie, Mme Valérie Celato

Ce rapport présente un bilan des activités, projets pédagogiques et partenariats développés tout au long de l'année 2025 à la Garderie Les P'tits Pruneaux. Une année riche en découvertes, en créativité et en échanges, portée par l'enthousiasme des enfants et l'engagement de notre petite équipe.

L'année 2025 a débuté sous le signe de l'aventure et de la mer avec le thème des **Pirates**. Dès le mois de janvier, la garderie a été entièrement décorée pour plonger les enfants dans un univers marin féérique et stimulant.

Éléments de décoration mis en place :

■ Coffres aux trésors

Des coffres décorés et remplis de « pièces d'or » ont trôné dans chaque espace de vie.

■ Pieuvre géante

Une immense pieuvre colorée, réalisée collectivement par les enfants ornait le plafond de la salle principale.

■ Requin et baleine

Des silhouettes de requin et de baleine grandeur nature ont été suspendues pour créer une atmosphère sous-marine.

■ Chansons pirates

Un répertoire de comptines et chansons sur le thème des pirates a été appris et chanté tout au long du trimestre.

■ Bricolages thématiques

Chapeaux de pirates, cartes aux trésors… les ateliers manuels ont nourri l'imaginaire des enfants.

Tout au long de l'année, les enfants ont eu l'opportunité de s'exprimer librement au travers de **créations artistiques variées**, rythmées par les fêtes du calendrier. Cette approche favorise l'autonomie, la confiance en soi et le développement de la motricité fine.

■ Pâques

Fabrication de décorations printanières, chasse aux œufs, collages et peintures sur le thème du renouveau.

■ **Fête des mères**

Créations personnalisées et attentionnées réalisées par chaque enfant pour offrir à sa maman.

■ **Activités libres**

Des temps réguliers de création non dirigée permettent à chaque enfant d'explorer librement matériaux et techniques.

■ **Activités en anglais**

Des ateliers hebdomadaires en anglais ont accompagné les thèmes des fêtes, favorisant un éveil ludique à la langue.

La garderie entretient depuis 2024 un lien précieux avec le **Home de Gletterens**. En 2025, ces rencontres se sont tenues **une fois par mois**, constituant un temps fort du programme éducatif et social de la structure. L'accueil extrascolaire s'est joint régulièrement à ces échanges, enrichissant la dynamique intergénérationnelle.

Activités partagées avec les résidents :

■ Lotos et jeux de société animés en commun
■ Lectures à voix haute et partage d'histoires
■ Chansons interprétées par les enfants pour les résidents
■ Partage d'un thé ou d'un goûter dans la convivialité
■ Discussions libres et échanges de souvenirs entre générations.

Ces moments de partage contribuent au bien-être des personnes âgées tout en apprenant aux enfants le respect et l'empathie envers les aînés — des valeurs fondamentales dans notre projet éducatif.

L'été 2025 a été marqué par une **sortie à la ferme** qui a ravi petits et grands. Cette journée didactique s'inscrit pleinement dans notre démarche d'éveil à la nature.

■ **Visite guidée de la ferme**

Les enfants ont découvert les animaux de la ferme, leurs caractéristiques, leurs habitudes et leur rôle dans l'agriculture locale.

■ **Apprentissages concrets**

Chaque animal a été présenté de façon interactive et adaptée à l'âge des enfants, suscitant curiosité et émerveillement.

■ **Pique-nique de clôture**

L'après-midi s'est terminée par un pique-nique convivial partagé par tous les enfants et les accompagnants, dans la joie et la bonne humeur.

La reprise des activités le **18 août 2025** a été synonyme de nouveaux visages et de nouveaux départs. L'équipe éducative a mis en place un protocole d'accueil bienveillant pour faciliter la transition aussi bien pour les enfants que pour leurs familles.

■ Fête de la Bénichon – septembre

Fidèle à la tradition fribourgeoise, la garderie a célébré en septembre la **Fête de la Bénichon** dans une atmosphère chaleureuse et festive. Cet événement annuel est l'occasion de transmettre aux enfants un patrimoine culturel régional vivant.

■ Confection des cuchaules

Les enfants ont participé activement à la préparation des cuchaules : pétrir la pâte, façonner les formes et patienter pendant la cuisson.

■ Dégustation avec les résidents du home

Comme chaque année, les cuchaules fraîchement préparées ont été partagées avec les résidents du Home de Gletterens lors d'une dégustation conviviale, renforçant encore une fois ce lien intergénérationnel si précieux.

Pour clore cette belle année, la garderie a réuni petits et grands autour des **célébrations de Noël**. La magie des fêtes a une fois de plus rassemblé enfants, familles et partenaires dans une atmosphère chaleureuse et festive.

■ Confection de biscuits de Noël

Dans la lignée des échanges intergénérationnels, les résidents du Home de Gletterens et les membres de l'Accueil Extrascolaire (AES) ont été mis à contribution pour confectionner ensemble des biscuits de Noël. Pétrissage, découpage et décoration ont animé cet atelier gourmand et convivial.

■ Fête de Noël à la salle Oncieux – Château de St-Aubin

La fête de Noël s'est tenue à la Salle Oncieux, réunissant parents, enfants et équipe éducative pour une soirée mémorable riche en émotions et en partage.

■ Le retour du Père Noël – Alexandre Godel

Après quelques années d'absence, Alexandre Godel a très gentiment accepté de reprendre son rôle de Père Noël, pour le plus grand bonheur des enfants. Sa prestation chaleureuse a été vivement appréciée de tous. Un grand merci à lui pour ce beau cadeau offert à toute la communauté des P’tits Pruneaux !

Le sujet du déménagement a rythmé une bonne partie de l'année 2025. Évoqué à plusieurs reprises, le projet a connu plusieurs ajustements de calendrier avant de trouver son échéance définitive.

Historique du projet :

Début 2025	Première évocation d'un déménagement envisagé pour l'été 2025
Milieu 2025	Report envisagé pour le début de l'année 2026
Fin 2025 – 2026	Confirmation : le déménagement aura lieu en 2026
Dès août 2026	Accueil des enfants et familles dans le nouveau lieu

Nous sommes aujourd'hui dans la **dernière ligne droite**. Ce déménagement représente une page importante dans l'histoire de la Garderie des P'tits Pruneaux : un nouveau lieu, de nouvelles motivations, de nouvelles activités et la même énergie collective pour continuer à offrir le meilleur aux enfants qui nous sont confiés.

■ Notre engagement pour la suite

Dès le mois d'août 2026, la garderie ouvrira ses portes dans son nouveau lieu et accueillera de nombreux enfants et familles. Nous espérons pouvoir poursuivre cette belle aventure avec le même enthousiasme, la même bienveillance, et le soutien indéfectible de toutes les personnes qui nous accompagnent depuis le début.

« Merci à toutes les familles, au comité, aux partenaires, aux bénévoles et à chaque personne qui a soutenu la Garderie Les P'tits Pruneaux tout au long de cette belle année 2025, des précédentes et des nombreuses à venir ! »

Valérie Celato
Responsable garderie

c) De la présidente, Mme Anne-Pascale Collaud

Lors de l'assemblée générale, il est d'usage pour la présidence de présenter une synthèse de la vie de l'association durant l'année écoulée.

Je me plie à cet exercice depuis 15 ans maintenant. Permettez-moi de faire une rétrospective de cette période.

Il y a 15 ans, en juin 2011 entrait en vigueur la loi sur les structures d'accueil familial de jour. Cette loi a apporté des clarifications quant aux devoirs des communes en matière de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Elle imposait l'obligation d'appliquer des mesures de subventionnement en faveur des familles.

Depuis lors, les différentes associations d'accueil familial de jour du canton n'ont cessé de s'orienter vers plus de professionnalisation pour permettre la mise en place de toutes les exigences de la loi. Pour cela, il a fallu établir des grilles tarifaires, un règlement général d'accueil, un règlement du personnel et un plan comptable.

Les différents comités qui se sont succédés, tout au long de ces 15 ans, n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer la mise à jour constante des différents documents qui font l'ossature de l'association.

La loi de 2011 a aussi apporté des précisions et exigences quant à la formation de base et à la formation continue.

Lors de sa fondation, il y a 30 ans, notre association offrait une formation de base de 24 heures aux nouvelles accueillantes. Cette formation de base s'est maintenant étoffée et dure près de 60h. Elle est suivie de diverses formations continues qui ont lieu chaque année.

Nous sommes passés d'une activité plutôt considérée comme une occupation, à la professionnalisation du rôle de l'accueillante en milieu familial. Et c'est là, un des plus grands points d'effort qui a été réalisé durant ces 15 ans.

Tout au long de ces 15 ans, nous avons eu à cœur de faire reconnaître les besoins des familles et défendre la qualité de l'accueil familial de jour.

L'effort pour faire reconnaître ce rôle professionnel est passé par une amélioration de la formation de base et de la formation continue, par la mise en place d'un règlement d'accueil qui définit les rôles et fonctions de chacun mais aussi par des conditions salariales améliorées. Depuis peu, nos accueillantes sont au bénéfice d'un salaire horaire progressif, en fonction des années d'ancienneté. Elles bénéficient de primes de fidélité ainsi que d'une meilleure couverture en matière de caisse de retraite.

Ces améliorations ont été possibles grâce à la collaboration avec les communes mais aussi grâce aux familles qui ont consenti une augmentation de leurs charges pour assurer de meilleures conditions de travail aux personnes à qui elles confient leurs enfants.

Durant ces 15 ans, notre association a traversé des turbulences financières, qui, je ne vous le cache pas, m'ont pas mal fait suer et ont provoqué quelques insomnies. Et pas seulement à moi …..

La mise en place d'un plan financier à 5 ans nous a permis de démontrer la viabilité de notre activité. Là encore, la collaboration avec les communes a été déterminante tout comme la participation financière des familles concernées.

Au fil du temps, notre association est devenue un employeur de taille au sein de nos communes. Entre 45 et 50 employées œuvrent au quotidien pour le bien-être des enfants et de leur famille. En 2025, des salaires ont été versés pour plus de 1.8 Mio de francs alors que ceux-ci représentaient une dépense d'un peu plus de CHF 290'000.- en 2011.

Ces derniers chiffres démontrent l'évolution de notre travail et nous permet de comprendre toute l'énergie qui a été nécessaire pour assurer le suivi de toutes ces familles, le suivi des employées, pour mettre à jour les processus et règlements et pour assurer l'équilibre financier de l'association.

L'accueil familial de jour prend une place considérable dans l'activité quotidienne, mais n'oublions pas le rôle essentiel que joue aussi notre garderie.

Chaque semaine, plus de 30 enfants fréquentent les murs ancestraux du château de Saint-Aubin. Et ceci depuis plus de 30 ans. Nos fidèles collaboratrices accueillent maintenant leur 2e génération de Petits Pruneaux, avec la même motivation et créativité qu'au 1er jour. Merci à Valérie, Françoise et Lisa : la qualité de vos prestations est telle qu'il n'est souvent pas nécessaire de faire de la publicité pour la garderie. Celle-ci affiche complet année après année, ou presque. Comme quoi, il n'y a pas que les concerts de Céline Dion qui sont sold-out !

Trop souvent, on pense que la garderie est un lieu de socialisation qui permet à l'enfant de se familiariser à la vie en groupe et à se préparer à l'entrée à l'école. C'est effectivement un objectif majeur de notre action.

Mais, j'aimerais également mettre en avant tout le travail de détection précoce effectué par l'équipe éducative, travail qui permet de mettre en place des prises en charge spécialisées et adaptées à l'enfant en difficulté, ce qui lui facilitera l'entrée en scolarité obligatoire.

Nos fidèles collaboratrices vont affronter un nouveau défi ; en effet, durant cet été, la garderie va quitter le château pour intégrer un local dans le quartier de la Fava, à Saint-Aubin.

Je tiens à leur exprimer ma reconnaissance pour avoir accepté de relever ce nouveau défi. C'est aussi pour moi l'occasion de remercier la commune de Saint-Aubin pour la mise à disposition d'un local dont le loyer a défié toute concurrence durant toutes ces années.

En 15 ans, tous ensembles, nous avons œuvré en faveur de la stabilité et pérennité de notre association et nous pouvons en être fiers.

Je préside ce soir pour la dernière fois l'assemblée générale de l'Association Les P'tits Pruneaux. Je remets le mandat de présidence au 30 juin de cette année.

Je quitte l'association avec la satisfaction des missions accomplies, des évolutions qui ont été possibles et avec toute la richesse des expériences vécues ces 15 dernières années.

Mais, je quitte aussi l'association avec la tête encore pleine d'idées. Encore, doivent penser certains ! Motivée par les synergies qu'il y aurait à collaborer toujours davantage avec les autres structures, pour atteindre une meilleure organisation et réduire les coûts, j'ai pu en fatiguer, voire énerver quelques-uns et quelques-unes. Je reste convaincue qu'il y a là un moyen de maîtriser les coûts pour les collectivités et les familles.

On entend souvent que les frais de garde et d'accueil pèsent lourd dans les budgets communaux. Si on analyse les comptes de nos différentes structures, on observera que l'augmentation des charges est avant toute chose liée à l'augmentation du nombre d'heures de garde, les charges de fonctionnement évoluant à un rythme bien plus modéré. En mettant en commun nos différentes administrations pour la gestion des structures d'accueil, il est probable que nous pourrions gagner en agilité et en efficacité. Et il est certain que nous offririons aux parents un confort non négligeable par la facilitation des démarches.

Une harmonisation des modalités de subventionnement permettrait également de gagner du temps et faciliterait la compréhension des familles concernées.

Je rêve également à l'harmonisation de la formation de base des accueillantes en milieu familial et je ne désespère pas de voir le canton s'atteler un jour à cette problématique.

Et je rêve aussi de voir un jour cette profession réellement reconnue pour son rôle fondamental dans la chaîne économique. Professionnalisation et fidélisation du personnel par le remplacement du salaire horaire par un salaire mensuel, et pourquoi pas, l'introduction d'un 13e salaire pour les accueillantes en milieu familial.

Mais, je m'arrête là car je crois qu'il y a là suffisamment de travail pour les prochaines années.

Avant de mettre un terme à ce dernier rapport, j'aimerai exprimer ma reconnaissance et mes remerciements à Laurence Baliacas avec qui je travaille depuis 15 ans. Force de propositions, toujours à la recherche de solutions permettant de progresser, et surtout toujours vigilante quant aux conditions de travail des employées, elle n'a pas ménagé ses efforts pour conduire cette association vers le progrès et au bénéfice de tous. Et surtout, elle a aussi su supporter toutes mes idées, me calmer quand il y en avait un peu trop ou un peu trop à la fois.

Laurence est à même d'assurer la gestion financière et administrative de l'association, et même plus, puisqu'elle assure en parallèle la gestion comptable et administrative de la crèche récemment implantée à Saint-Aubin.

J'aurai encore tant de choses à dire à Laurence et à propos de son travail mais je m'arrête là car nous allons avoir toutes les deux la larme à l'œil, ce qui va rendre la suite de la soirée plus compliquée !
Merci Laurence pour ces 15 belles années de collaborations qui resteront inoubliables.

Merci à Emmanuelle et Tiziana avec qui le dialogue a toujours été ouvert, qui se sont montrées toujours motivées à adopter de nouvelles pratiques et qui ont toujours à cœur de trouver la meilleure solution pour les parents, leurs enfants et les accueillantes. Patientes, bienveillantes, à l'écoute, elles sont la vitrine de notre association. Merci du fond du cœur à vous deux.
Merci à Valérie, Françoise et Lisa, qui assurent un travail de qualité tout en faisant preuve de beaucoup d'autonomie. Leur fidélité et leur dynamisme font la renommée de notre garderie et je ne peux que leur en être reconnaissante. Merci à toutes les trois.

Merci à toutes les accueillantes que j'ai été amenées à côtoyer tout au long de ces 15 ans. Vos remarques, vos revendications nous ont aidé à progresser vers de meilleures conditions cadres et nous ont aussi aidé à clarifier les rôles et fonctions de chacun. Vous avez également eu des mots très touchants pour manifester votre reconnaissance lorsque nous avons pu améliorer vos conditions de travail. Ces moments restent gravés dans mon cœur et ma mémoire et ont enrichis ces belles années passées au milieu de vous.

Enfin, mes remerciements vont aux membres des différents comités. Le travail a été parfois ardu, avec de nombreux règlements et procédures à lire et valider, sans compter les nombreuses heures à réfléchir sur la meilleure solution pour élaborer une grille tarifaire. Je n'oublie pas non plus le temps passé à réfléchir aux turpitudes financières que nous avons traversées et qui nous ont beaucoup préoccupés. Merci pour votre soutien et merci pour le soutien des communes que vous représentez.

Je souhaite longue vie et plein succès à l'Association Les P'tits Pruneaux. Des bases saines sont posées pour mener à bien les défis et projets futurs.

Anne-Pascale Collaud
Présidente

La lecture des différents rapports étant terminée, ces derniers sont mis en discussion.

L'assemblée n'ayant pas de question, Mme Anne-Pascale Collaud propose de les approuver par main levée.

Des remerciements sont adressés à Emmanuelle, Tiziana et Valérie par Mme la présidente.

4. Comptes 2025

a) Lecture des comptes

La comptabilité de l'association est assurée par Mme Laurence Baliacas. Elle est appuyée dans cette tâche par Mme Corinne Bosson de CB Fiduciaire à Vuarmarens.

La parole est passée à Mme Laurence Baliacas pour la lecture des comptes 2025 ainsi que du rapport de l'organe de contrôle.

1) Service des accueillantes en milieu familial

Les comptes 2025 du service des accueillantes en milieu familial concernent les 5 communes partenaires. Mme Laurence Baliacas donne lecture des comptes 2025 dont voici le résultat :

- Total des charges : Fr 2'038'900.41
- Total des produits : Fr 2'040'776.86
- Bénéfice : Fr 1'876.45.

2) Garderie

Il est ensuite passé à la lecture des comptes 2025 pour la garderie dont seules les communes de Delley-Portalban, Gletterens, St-Aubin et Vallon sont partenaires, soit :

- Total des charges : Fr 131'808.35
- Total des produits : Fr 131'808.35
- Bénéfice/perte : Fr 0.00.

Mme Laurence Baliacas rappelle que pour la garderie l'excédent de charges est couvert par les communes partenaires.

3) Bilan

Il est ensuite passé à la lecture du bilan au 31 décembre 2025 qui se résume de la manière suivante :

- Actifs : Fr 584'828.50
- Passifs : Fr 582'952.05
- Bénéfice de l'exercice au 31 décembre 2025 : Fr 1'876.45.

b) Rapport de l'organe de révision

Mme Laurence Baliacas poursuit avec la lecture du rapport de l'organe de révision de Fiduconsult Fribourg SA, à savoir :

Rapport de l'auditeur
à l'Assemblée générale des membres de

L'ASSOCIATION « LES P'TITS PRUNEAUX », St-Aubin

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels de l'Association « Les P'tits Pruneaux » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Comité, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 « Review (examen succinct) d'états financiers ». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué un examen succinct et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Lors de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas constaté d'anomalie significative dont nous devrions conclure que les comptes annuels ne correspondent pas aux règles indiquées en matière de présentation des comptes.

FIDUCONSULT FRIBOURG SA

Fribourg, le 11 mai 2026.

Au terme de la lecture des comptes 2025 et du rapport de l'organe de révision, la parole est passée à l'assemblée pour ses questions.

Questions :

M. Didier Schouwey relève la nouvelle attribution au fonds de roulement de Fr 105'000.00. Mme Laurence Baliacas mentionne qu'effectivement l'exercice 2025 a été bon. Cette nouvelle réserve permet à la structure des liquidités suffisantes afin d'assurer au moins deux mois de salaires et de charges, ce qui est non négligeable lorsque l'on se rappelle la difficile période du Covid par exemple. Toutefois, au vu de la perte de la subvention de la Loterie Romande et des nouvelles conditions LPP des accueillantes, l'exercice 2026 ne sera certainement pas aussi bon. Sur ce, M. Didier Schouwey demande si le comité envisage la mise en place d'un règlement de constitution et d'utilisation des réserves ceci afin que l'affectation des réserves soient clairement établies. Mme Laurence Baliacas lui répond qu'elle en prend note et que cela sera transmis au nouveau comité pour suite à y donner.

L'assemblée n'ayant plus de question, il est passé à l'approbation des comptes 2025.

c) Approbation des comptes 2025

Mme Anne-Pascale Collaud propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2025 pour le service des accueillantes en milieu familial et de la garderie à main levée.

Les comptes de l'exercice 2025 sont ainsi approuvés et des remerciements sont adressés à l'assemblée pour sa confiance.

5. Démissions et nominations au sein du comité

Au terme de la législature 2021-2026, plusieurs membres de notre comité ont fait le choix de ne pas se représenter lors des élections ou de s'orienter vers d'autres responsabilités communales.

Il s'agit de notre vice-présidente, Mme Anita Moullet, représentante de la commune de Belmont-Broye, qui assume maintenant la syndicature de sa commune. Nous tenons à la remercier pour son engagement et son précieux soutien. Ses compétences liées au financement de l'association et à son cadre légal ont été précieuses.

Mme Marie-Claire Corminboeuf, également représentante de la commune de Belmont-Broye, se retire du comité. Nous avons pu compter sur ces connaissances juridiques et sur ses prises de position toujours marquées de bon sens et de pragmatisme. Merci à Marie-Claire pour ce précieux soutien.

Enfin, nous relevons le départ de Mme Isabelle Guerry qui a fidèlement soutenu notre association durant 20 ans. Elle est la mémoire de notre association mais aussi une fervente défenderesse de la cause, ayant toujours à l'esprit tant le bien-être des enfants et de leurs familles que celui des accueillantes. Le comité a honoré cette fidélité lors de sa dernière séance. Félicitations à Isabelle pour cet engagement sans faille et merci de nous avoir accompagné tout au long de ces années.

Comme il l'a été dit dans le rapport de Mme Anne-Pascale, cette dernière mettra un terme à sa fonction de présidente au 30 juin 2026.

Nous pouvons applaudir ces personnes pour les remercier de leur engagement.

Selon l'art. 8 de nos statuts, il appartient à l'assemblée de nommer les membres du comité.

Les personnes suivantes sont proposées :

- Pour la commune de Belmont-Broye, M. Olivier Siffert,
- Pour la commune de Vallon, Mme Michèle Wilbert,
- Pour la commune de Saint-Aubin, Mme Véronique Froidevaux.

Il est demandé à l'assemblée si elle a des questions ou des remarques à formuler à propos des candidatures. Ceci n'étant pas le cas, Mme la présidente propose de nommer les nouveaux membres du comité par acclamation. La bienvenue est souhaitée aux nouveaux membres, Mmes Froidevaux, Wilbert et M. Siffert.

Dès lors, le comité est composé de :

- M. Olivier Siffert, pour la commune de Belmont-Broye
- Mme Anne-Paule Rossel Serio, pour la commune de Delley-Portalban,
- M. Christophe Burri, administrateur de la commune de Gletterens,
- Mme Véronique Froidevaux représentante de la commune de Saint-Aubin,
- Mme Michèle Wilbert pour la commune de Vallon,
- Mme Laurence Baliacas, secrétaire du comité, avec voix consultative.

Il appartiendra au comité de se constituer et de nommer un-e président-e et vice-président-e.

6. Divers et remarques

La parole est passée à l'assemblée pour ses remarques et questions.

M. Didier Schouwey tient à remercier, au nom des 5 communes partenaires, Mme Anne-Pascale Collaud pour son travail et son engagement pendant ces 15 années de présidence. L'assemblée applaudit Mme Anne-Pascale Collaud.

Plus personne ne demandant la parole, Mme Anne-Pascale Collaud remercie chacun pour sa présence et sa participation ainsi que la commune de Belmont-Broye pour son accueil.

La parole est passée à Mme Anita Moullet, syndique de Belmont-Broye, qui adresse les salutations du conseil communal de Belmont, remercie Mmes Anne-Pascale Collaud et Laurence Baliacas, souhaite une bonne suite à Mme Anne-Pascale Collaud et invite l'assemblée à partager une petite agape.

L'assemblée est ainsi close à 20 h 23.

Pour l'association « Les P'tits Pruneaux

Anne-Pascale Collaud	***Laurence Baliacas***
Présidente	***Resp. administrative***

St-Aubin, le 23 juin 2026.